

Failles d'étanchéité à l'air

Date de l'article

25/09/2019

Temps de lecture

4 min de lecture

■ FAILLES D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR

Les failles d'étanchéité à l'air sont source de déperditions thermiques et impactent à terme la salubrité d'une habitation. Une mesure de perméabilité à l'air à réception de chantier permet de vérifier la qualité d'exécution du bâtiment.

Pourquoi mesurer l'étanchéité à l'air ?





Pour tout bâtiment conforme à la RT 2012, une mesure de l'étanchéité à l'air est obligatoire. Elle est effectuée à la réception de chantier donc lorsque le bâtiment est prêt à être habité. Or à ce stade, les fuites d'air sont difficiles voire quasiment impossibles à réparer. Aussi vaut-il mieux prévoir un test intermédiaire, réalisé lorsque les conduits et gaines sont passés, l'isolation et la membrane d'étanchéité posées mais les parements non mis en place afin de procéder au repérage puis à la réparation des fuites d'air parasites. Ce premier test permet de vérifier la qualité de l'enveloppe du bâti du point de vue de l'étanchéité à l'air. Un second test effectué lorsque la maison est habitable permet de juger de la qualité globale du bâtiment en fonctionnement. Il est donc conseillé de prévoir dès le début du projet les rendez-vous de contrôle de perméabilité à l'air afin d'intervenir le plus en amont possible pour effectuer les corrections qui s'avèreraient nécessaires.

En savoir plus sur le suivi de chantier en rénovation ou dans le neuf .



Test d'étanchéité ou d'infiltrométrie

L'objectif du test d'infiltrométrie est de visualiser les infiltrations d'air parasites et de quantifier la perméabilité à l'air de l'enveloppe du bâti. Il s'agit d'un test in situ, effectué une fois la maison prête à être habitée. Le matériel le plus souvent utilisé en habitat individuel est le système de **la porte soufflante** ou Blower Door®. Par ce système, on provoque la mise en dépression ou surpression du bâtiment à l'aide d'un ventilateur. Les fuites sont alors repérables à l'aide d'une poire à fumée par exemple.

Principales sources
de fuites d'air
à surveiller



- Liaisons façades et planchers
- Menuiseries extérieures
- Équipements électriques
- Trappes et éléments traversant les parois

Le protocole de mesure s'effectue en 5 étapes :

- obturation des orifices par obturateurs gonflables (bouches de ventilation) ou adhésif étanche à l'air (aération des menuiseries) y compris l'entrée d'air nécessaire au fonctionnement d'un appareil de combustion : cheminée, poêle),
- mise en place de la porte soufflante
- mise en place du dispositif de mesure (anémomètre à fil chaud, ordinateur pour piloter le ventilateur, thermomètre, humidimètre),
- visualisation des points de fuites (poire à fumée),
- mesure du débit de fuite pour 5 à 10 paliers de pression.